

Compte – rendu et relevé de décisions du CA du mardi 20 juin 2023 ouvert aux animateurs

Présents : au titre du CA : Ginou Ruffé, Danielle Idiart, Sonia Robert cooptée, Martine Pouly, Erick Bouffini, Maurice Etienne coopté, Jean Claude Michelot, Christian Pouly, , Christian Royal, Claude Parentin, Michel Valen, Alain Vignolles coopté

Au titre des animateurs :

Yannick Etienne, Jacques Bonneu, Michel Damestoy Patrick Remazeilles

Excusés : au titre des animateurs : Bernard Husson, Christine Sarrazin, Alexandra Texier

103 adhérents à jour de leur cotisation

Gym 45 : gym pure 27 gym marche 18
gym 1 séance 26 gym 2 séances 19

Marche 76 marche pure 58 donc marche gym 18

Nouveaux 34 gym pure 11 gym marche 3 marche 20

Compte rendu séjour à Domme (voir annexe 1)

Point utilisation du local

Un courrier a été fait à la mairie

Toujours pas de réponse de l'assurance du Basket. Elle a été relancée plusieurs fois par le basket.

Pas vraiment local partagé, mise à disposition d'une salle pour réunion et demande d'un emplacement pour positionner une armoire.

A priori pas de pb si ce n'est que pour l'armoire il faudra attendre la fin des fêtes car beaucoup de matériel entreposé.

Afin d'aider Michel proposition de coopter Maurice

Maurice propose de l'aider mais avant nous devons officiellement le coopter au sein du CA. Seuls, Sonia et Alain ont été cooptés.

Vote : contre 0 abstentions 2 = proposition adoptée

Point sur la formation des 2 nouvelles Sonia et Christine

Elles ont commencé la formation avec Christian Royal, théorie et pratique il reste encore au minimum 2 séances (pratique et théorie).

Pour le PSC1 Christian nous informe que le conseil départemental fait une séance par an gratuite, hélas celle-ci est passée. On se tournera donc vers la croix rouge via Philippe Allioti

Yannick se lancera en septembre vers la formation en Nordique.

Merci à tous les quatre (les 3 filles et Christian animateur) pour leur implication.

Point trésorerie

Subvention 350€

Depuis 2 ans la subvention est accordée sur dossier selon plusieurs critères, notamment le nombre d'adhérents mais aussi l'implication de l'association dans la vie culturelle et sportive de la ville.

Pour mémoire, le fait de participer aux animations pieds dans le sable l'été, de participer au téléthon en organisant une marche etc... permet de récupérer des points et donc un peu plus d'argent. Ce serait bien aussi que la section Gym propose quelque chose et ou participe.

Cette subvention est partagée au prorata du nombre d'adhérents de chaque section.

Michel fait un point sur la trésorerie, à ce jour pas de problème mais une question se pose par rapport au nombre d'adhérents de la Gym aujourd'hui 45. Lors du CA du 2 mars, Alexandra nous avait dit qu'il était difficile pour elle de fonctionner à plus de trente par séance.

Ouvrir un autre créneau semble difficile : pb de dispo de salle, pb emploi du temps d'Alexandra et surtout coût financier supplémentaire environ + de 1000 euros. Le budget Gym actuel ne pourrait le supporter sauf à augmenter de manière très conséquente les cotisations.

En conséquence, Le CA propose à l'unanimité de limiter le nombre d'inscrits à 46 et d'établir une liste d'attente si besoin.

Pour mémoire le CA du 2 mars avait déjà décidé de limiter le nombre d'adhérents de la GMB à 120 car pb d'encadrement et de gestion.

Le président avec l'aval du trésorier propose de remercier par l'intermédiaire d'une carte multi cadeaux les 2 animateurs qui ont soutenu l'association pendant plus d'un an ½ en assurant les marches nordiques et randonnées de janvier 2020 à sept 2021. Qui pour Christian Royal a en plus assuré et assure la formation des nouveaux animateurs.

Il propose qu'une carte multi cadeaux leur soit délivrée d'une valeur de 100€ pour C Pouly et 150€ pour C Royal

Vote contre 0 abst 3 proposition adoptée

Remise des chèques de 35€ aux animateurs actée en AG + 5€ =40€
(augmentation liée au coût de l'essence)

Vote : contre 0 abst : 6 proposition adoptée

Il est à noter que pour les reconnaissances lointaines et ou avec nuitées (Dancharia, cap du figuier, Guchen, Domme....) les animateurs concernés ont fait don à l'association de l'indemnisation à laquelle ils pouvaient prétendre et le CA les en remercie.

Proposition Budget 23/24

Participation activités et séjours et sorties à venir, sorties, galette, repas....
A l'avenir prévoir un budget spécifique.

Barème des cotisations annuelles 2023/2024

Pas d'augmentation en adéquation avec le CA du 2 mars. Car pour cette année pas de pb de trésorerie.

Mais constat trop grande disparité entre les cotisations, il faudra arriver à plus d'égalité et de clarté.

En effet trop peu d'écart entre une séance de Gym 75€ et 2 séances 95€.

Si à l'avenir nous devons augmenter les cotisations il faudrait d'abord revoir la disparité entre 1 et 2 séances de gym c'est-à-dire augmenter pour 2 séances

Sur le bulletin d'inscription proposition de dissocier la cotisation marche de 35€ pour ceux qui font Gym et Marche afin que ce soit plus clair et afin que chaque section ait réellement les cotisations auxquelles elle peut prétendre.
Marche 35€

Gym 1 séance 75€

Gym 2 séances 95€

Si 2 activités gym + marche + réduction de 2,5 € (minoration pour l'assurance)

Exemple si quelqu'un pratique la marche = 35€ et la gym 1 séance 75€

Total 110 € réduction pour 2 activités -2,5€ = 107,5€

Vote : unanimité proposition adoptée

Conformément aux statuts la cotisation est annuelle, mais afin de permettre à des personnes de pratiquer sur une courte période est décidé la création d'un pass pour la Gym de 10€ par séance.

Vote : contre 0 abst 3 proposition du pass gym adoptée

ROLE ANIMATEUR ET ORGANISATEUR

Christian Pouly soulève le Pb d'édition du planning, obligé de relancer pour obtenir les renseignements auprès des animateurs et organisateurs de marche : horaires, lieu de rendez-vous, éventuelles difficultés, carte à fournir ... Christian P aimerait passer la main, il assurera le planning de septembre. Il faudrait penser à le remplacer ou à minima l'aider. Appel aux volontaires.

Rappel le pointage sera assuré par l'animateur responsable de la marche et il assurera le compte rendu ainsi que la transmission à la secrétaire.

Il reconnaitra les marches et indiquera les éventuelles difficultés. L'animateur est responsable de la sécurité et il désignera un serre file et éventuellement en fonction des besoins un aide à la sécurité, il utilisera les talky.

L'organisateur propose des marches et va reconnaître avec l'animateur, il prend les renseignements sur les éventuels sites à visiter, l'éventuelle

restauration et en informe la commission marche et loisirs, s'organise pour le PDL....

Une marche qualifiée de difficile par l'animateur s'adressera à des marcheurs réguliers qui en général devront être équipées de chaussures de marche montantes et de leurs 2 bâtons.

La difficulté d'une marche s'évalue notamment en fonction du dénivelé, de la distance, des obstacles à la progression, de la forme et de l'âge des participants, de la météo, de la nature du terrain... Bien évidemment, une marche peut être répertorié assez facile ou moyenne si elle s'adresse à des personnes entraînées et relativement jeunes, mais paraîtra difficile à d'autres plus âgées et peu entraînées à des dénivelés même moyens.

L'exemple de la Rhune est très parlant. Jugée difficile par les participants et facile par la Fédé d'où l'intérêt d'aller reconnaître et d'adapter et d'informer en fonction de son public.

ANIMATIONS PIEDS DANS LE SABLE

Planning à élaborer et appel aux animateurs de marche nordique
Information auprès de la mairie et aux cottages du lac à donner
Présentation le lundi à 11h aux cottages du lac

Choix du Logo

Petit rappel : Malgré nos différentes demandes, nous n'avons pas pu récupérer le logo existant auprès des anciens dirigeants, c'est pourquoi dès le CA du mois de novembre nous avons décidé d'en choisir un nouveau.

Est décidé de trancher aujourd'hui : 3 abst, = adopté

La proposition présentée par Maurice pour le nouveau logo :

Contre : 0 abst : 2 est adoptée

Donc le nouveau logo entrera en vigueur dès que possible

Projets sorties à thème(vélo, boules ...), séjours saison prochaine idées

Si séjour montagne (le dénivelé devra être inférieur ou égal à 600m)

En septembre sortie avec 2 nuitées lacs d'Ayous et petit train d'Artouste
Début, ou mi décembre Dancharia bus et marche
Séjour raquettes janvier 2024 à Guchen

Les animateurs essaieront d'établir le planning des marches du trimestre (en cours)

Préparation AG 2023 fixée le mardi 5 sept à 9h15 à la salle des fêtes

Envoi des convocations pour le 21 aout

Rapport d'activité

Rapport financier

Mise en place de la salle : Maurice, Ginou, Sonia, Martine

Pointage : Sonia, Martine

Rangement : demande sera faite aux participants de ranger

Renouvellement du tiers sortant et élections au CA maxi 12

9 membres au CA + 3 cooptés donc 4 sortants y a-t-il des personnes qui souhaitent se retirer du CA ?

1 Alain qui était coopté ne souhaite pas intégrer le CA

Par contre Sonia, Maurice et Patrick Remazeilles souhaitent l'intégrer s'ils sont élus.

Dans un premier temps se proposent de faire partie du tiers sortant tout en se représentant Jean Claude, Martine, Ginou la question sera posée aux autres membres du CA absents à l'examen de ce point. Une réunion de bureau avant l'envoi des convocations à l'AG fera le point sur le tiers sortant et en établira la liste.

Forum des associations

Vendredi 8 septembre : installation, tenue du forum à prévoir

MISE AU POINT

L'ensemble des sorties exceptionnelles et le repas de fin de saison ont été actés lors de la réunion de bureau ouvert aux animateurs le 14 décembre 2022 puis validés par le CA du 2 mars 2023. Le compte-rendu de ces 2 réunions a été adressé par mail à toutes les personnes qui en étaient membres absentes ou présentes et celui du CA a été publié en plus sur notre site internet afin que chaque adhérent puisse le consulter.

En conclusion, la sortie du 30 juin à Hossegor et le repas de fin de saison du 3 juillet ont été décidés le 14 décembre 2022 et actés le 2 mars 2023 au CA.

La secrétaire se demande et pose la question : que faire de plus pour éviter que certains « oublient » les décisions prises, que d'autres colportent l'idée que ces deux dates ont été décidées à la dernière minute? Bref instaurent un climat délétère qui nuit au bon fonctionnement de l'association dans son ensemble.

C' est pourquoi le Président fait un rappel solennel à Jean Claude (pourtant présent au CA du 2 mars 2023)

En aout dernier tu disais rester au CA afin de représenter la Gym mais à l'inverse tu devais aussi représenter le CA à la Gym.

Ne pas contacter le bureau, la commission loisirs, « oublier la décision du CA du 2 mars » en matière de repas de fin de saison et de cohésion ne pas prendre en compte les remarques d'un membre de la commission gym qui dès le 20 mai te le rappelait n'est pas acceptable et à l'avenir tu te devras de respecter les statuts, le règlement intérieur et les décisions du CA. En agissant ainsi tu n'as pas joué ton rôle et tu as créé un malaise dans l'association, même si tu as fait ton méa culpa le 16 juin dernier.

En conclusion, à l'avenir il ne faudra plus oublier et mettre de côté les décisions du CA et dans le doute, proposer et informer le bureau et éviter de prendre des décisions unilatérales qui oublient l'esprit d'équipe qui doit prévaloir.

Toutefois, afin de ne pas pénaliser les adhérents de la Gym par ta manière de procéder et à titre exceptionnel, Le Président propose de participer à hauteur de 5€ au repas du 30 juin organisé par la section Gym. Bien évidemment, ces 5€ seront accordés aux seuls adhérents gym participant au repas et à jour de leur cotisation. Tu voudras bien en fournir la liste nominative au trésorier avant le repas.
Les chèques de 25 et 30€ seront à mettre à l'ordre du Pipiou.

Vote : contre 1 proposition adoptée

Fait à Parentis le 25/06/2023

La secrétaire Martine Pouly